

# LA PSYCHOMOTRICITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT D'ADULTES TOUCHÉS PAR DES PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES



## FORMATRICES

Madame **Mathilde FRADET**, Psychomotricienne pendant 10 ans dans un service de neurologie aigüe adulte, et au sein d'une consultation douleur chronique, Chargée de cours à l'Institut de Psychomotricité Pitié-Salpêtrière pendant 10 ans, Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie, Paris VI.

Madame **Yolande FRADET-VALLÉE**, Psychomotricienne et Psychologue Clinicienne, Chargée de cours pendant 15 ans à l'Institut de Psychomotricité Pitié-Salpêtrière et en Master de Sciences et Technologies – Santé de la Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie, Paris VI.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Psychomotriciens. Aucun prérequis spécifique.

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation vise à permettre à chaque participant d'affiner sa perception et sa compréhension des personnes accompagnées en service de neurologie adulte (en réanimation, en rééducation et/ou en réadaptation) et à acquérir des compétences pour l'accompagnement de ces adultes. Les objectifs peuvent se décliner de la façon suivante :

- Renforcer les connaissances théoriques des participants :
  - Sur les processus de désorganisation et/ou de réorganisation des activités neurologiques à la suite d'atteintes cérébrales acquises ;
  - Sur les modalités de prise en charge des adultes cérébrolésés dépendants.
- Expérimenter différentes modalités d'accompagnement de la personne atteinte neurologiquement, en regard des séquelles neurologiques et des incidences psycho-sociales singulières ;
- Affiner la définition de la place et la fonction du travail du psychomotricien en équipe.

### A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- d'observations et d'identifications précises des signes neurologiques exprimés dans la corporéité des patients
- d'élaborations et mises en œuvre de projets thérapeutiques adaptés
- de s'ancre dans sa pratique avec de nouveaux supports pour accompagner les patients
- d'explicitation sa démarche théorico-pratique au sein d'un groupe professionnel pluriel.

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1 - Vécu corporel de la personne atteinte neurologiquement

Aiguiser son regard de psychomotricien sur les altérations du vécu corporel suite aux atteintes neurologiques acquises :

modifications des sensations et des perceptions, de la motricité volontaire et involontaire, du tonus, du rapport au temps, des rapports à l'espace, vécu de douleur, modifications du Schéma Corporel et de l'Image du Corps.

### 2 - Origines pathologiques des atteintes neurologiques

Rappel synthétique autour des pathologies en fonction des besoins des stagiaires : éléments d'étiologie, d'épidémiologie, de sémiologie en mettant l'accent sur les signes impliquant une désorganisation du vécu corporel et éléments pronostic : Traumatisme crânien (TC), Pathologie vasculaire et/ou neurodégénérative, Tumeur cérébrale, Maladie virale et/ou infectieuse, Intoxication, Sclérose en plaques (SEP).

### 3 - Apprivoiser le corps désaccordé : démarche clinique en Psychomotricité

Propositions, expérimentations, explorations corporelles visant à parvenir à s'ajuster à la corporéité endommagée par le handicap neurologique et favoriser la reconquête de l'identité.

### 4 - Elaboration autour du cadre d'intervention du psychomotricien

Par une démarche réflexive tout au long de la formation.

## MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Le cheminement des participants se réalise par une alternance constante d'apports théoriques, d'exercices pratiques et d'analyses cliniques.

La pédagogie est active et participative et nécessite l'implication constante des participants.

## MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, évaluation des acquis et de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

## ORGANISATION

Formation de **28h** de 9h à 17h pour un groupe de maximum 12 participants.

### En 2021 :

- **Vidéo-conférence** interactive les mercredis 6 et 20 octobre (9h30 à 17h30)
- **En présentiel** le 30 octobre (9h30-17h30) et le 31 octobre (9h-17h)

**LIEU** : PARIS XIIIème

## TARIFS

Employeur : 756€ - Libéral : 610€ (180€ d'arrhes)

Particulier : 470€ (120€ d'arrhes), Tarif réduit : 390€ (100€ d'arrhes). Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)